



ARRETE N° ARR 25.069/O

FIXANT LES DATES D'OUVERTURES DOMINICALES AUTORISEES POUR L'ANNEE 2025 - REGULARISATION

Le Maire de BRUNOY,

Vu l'ordonnance n°2021-1310 et le décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant sur la réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur des actes des Collectivités territoriales et leurs groupements, à compter du 1^{er} juillet 2022,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU les articles L 3132-26 et suivants du Code du travail relatifs au repos hebdomadaire,

VU la loi Macron n°2015-990 du 6 août 2015 autorisant l'ouverture de 12 dimanches par an des commerces de la Commune,

VU la délibération n°2024-087 du Conseil Communautaire du 19 décembre 2024 portant dérogation au repos dominical pour la Ville de Brunoy en 2025,

CONSIDERANT qu'il y a lieu de déterminer les dates d'ouvertures dominicales pour l'année 2025 concernant les commerces de détail alimentaire autres que ceux dits de bouche (cavistes, épiceries, multi-produits...) et les commerces non alimentaires,

ARRETE

ARTICLE 1 : Les dates d'ouvertures dominicales autorisées pour l'année 2025 sont les suivantes :

dates proposées pour repos dominical	
Commerces alimentaires (Multi produits, caviste, épicerie)	Commerces non alimentaires (parfumerie, Prêt à porter, librairie, cycles, boutique cadeaux...)
12 janvier 2025, soldes	12 janvier 2025, soldes
19 janvier 2025, soldes	9 février 2025, Saint Valentin
9 février 2025, Saint Valentin	25 mai 2025, Fête des Mères
25 mai 2025, Fête des Mères	15 juin 2025, Fête des Pères
15 juin 2025, Fête des Pères	29 juin 2025, soldes
29 juin 2025, soldes	16 novembre 2025, pré période fêtes de fin d'année
31 août 2025, veille rentrée des classes	23 novembre 2025, pré période fêtes de fin d'année
30 novembre 2025, pré période fêtes de fin d'année	30 novembre 2025, pré période fêtes de fin d'année
7 décembre 2025, pré période fêtes de fin d'année	7 décembre 2025, pré période fêtes de fin d'année
14 décembre 2025, pré période fêtes de fin d'année	14 décembre 2025, pré période fêtes de fin d'année
21 décembre 2025, Fêtes de fin d'année	21 décembre 2025, Fêtes de fin d'année
28 décembre 2025, Fêtes de fin d'année	28 décembre 2025, Fêtes de fin d'année

ARRETE N° ARR 25.069/O

**FIXANT LES DATES D'OUVERTURES DOMINICALES
AUTORISEES POUR L'ANNEE 2025 - REGULARISATION**

ARTICLE 2 : Pour les commerces de détail alimentaire de plus de 400 m², si un jour férié est travaillé (sauf pour le 1^{er} mai), il est déduit des dimanches désignés à l'article précédent, dans la limite de 3.

ARTICLE 3 : Les commerçants souhaitant bénéficier de ces dérogations respecteront les horaires d'ouverture habituelle de leur magasin.

ARTICLE 4 : La majoration de salaire et le repos compensateur devront être accordés aux salariés conformément aux dispositions réglementaires en vigueur.

ARTICLE 5 : Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa notification.

ARTICLE 6 :

Monsieur le Directeur Général des Services de la ville de Brunoy,
Monsieur le Directeur Général Adjoint des Services de la ville de Brunoy,
Monsieur le Commissaire de Police chargé de la Circonscription de Brunoy,
Monsieur le Responsable de la Police municipale de Brunoy,
Les agents communaux assermentés, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera transmis à Madame la Préfète de l'Essonne.

ARTICLE 7 : Le présent arrêté sera publié sur le site de la Ville, au registre des actes administratifs et affiché sur site ou sur les panneaux municipaux installés à cet effet. Une copie sera adressée au service Communication de la ville de BRUNOY.

Fait à Brunoy, le 18 février 2025

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté d'agglomération
Val d'Yerres Val de Seine

Bruno GALLIER



Acte publié sur le site de la Ville le : 21/02/2025

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Arrêté

Numéro attribué à l'acte : ARR 25.069/O

Objet de l'acte : FIXANT LES DATES D'OUVERTURES DOMINICALES AUTORISEES POUR L'ANNEE 2025 - REGULARISATION

Thème Préfecture : 6 - Libertés publiques et pouvoirs de police / 4 - Autres actes réglementaires

Transaction Préfecture : 091-219101144-20250218-BRU_AR_24553_1-AR

Date de l'acte : 18/02/2025

Identifiant unique de l'acte : BRU_AR_24553_1

Date de réception en Préfecture : 21 février 2025